

**Médias.** Après la télévision, les radios se préparent à l'ère numérique.

# Le jour où les radios s'arrêteront

Fin octobre, la diffusion de la radio numérique commencera dans dix-neuf villes françaises. Nos vieux postes vont-ils pour autant être jetés aux oubliettes ? Pas dans l'immédiat, mais...

**A**près le passage réussi de la télévision au numérique, c'est désormais au tour des radios d'opérer leur révolution technologique. En chantier depuis plusieurs années, ce projet, qui aboutira fin 2009, devrait assurer une meilleure couverture du territoire français, aujourd'hui inégale devant la réception radio. Selon le CSA, si les Parisiens peuvent choisir entre une cinquantaine de fréquences, 30 % de la population reçoit moins de dix stations. Les grandes radios nationales ne couvrent d'ailleurs que 75 % du territoire. Le nouveau mode de diffusion choisi permettra donc d'élargir l'offre en France. Mais sa mise en place se fera par paliers, en commençant dans dix-neuf villes. Seront d'abord concernés les habitants de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Strasbourg,

Nancy, Toulouse, Dijon ou encore Nantes. Une seconde tranche sera ensuite couverte, comprenant entre douze et quatorze villes, dont Grenoble, Saint-Étienne, Montpellier ou encore Pau.

En dehors de cet aspect géographique, des innovations vont apparaître sur les nouveaux postes de radio, comme le *timeshifting*, fonction qui permettra aux auditeurs de mettre leur émission favorite sur pause pour pouvoir la reprendre plus tard. Les nouvelles antennes pourront aussi transmettre

aux postes de radio des informations visuelles, en plus du son. Il s'agira par exemple du nom d'un chanteur et de la pochette de l'album pour des émissions musicales, des principales nouvelles de la journée ou de la météo sur les stations d'info, mais aussi d'images permettant d'augmenter l'impact des publicités. Une affaire en or pour les recettes des chaînes privées.

**Une offre plus diversifiée dans les années à venir**

D'ailleurs, plusieurs nouvelles stations devraient faire leur apparition dans les foyers français. Il s'agira par exemple de LCI Radio, chaîne d'info lancée par le groupe TF 1, ou encore de Crooner, une radio de "variété internationale haut de gamme". Nouveauté dans le secteur des radios musicales, celle-ci sera dirigée par Jean-Baptiste Tuzet, déjà animateur et producteur sur plusieurs stations de Radio France. De Frank Sinatra à Paolo Conte en passant par Michael Bublé et Peter Cincotti, la programmation de Crooner rassemblera les plus grandes voix d'hier et d'aujourd'hui. En partenariat avec le groupe Figaro, elle proposera ponctuellement à

**Les radios de demain.** Elles pourront être mises sur "pause" et transmettront des images en plus du son.





M. HARTMAN/HOLLANDE HDGOTF/REA

**Dépenses.** Le coût du passage au numérique sera élevé pour les stations de radio comme pour les auditeurs.

quelques signatures célèbres d'intervenir sur ses ondes.

Mais le passage au numérique ne fait pas que des heureux et pourrait bien faire ressurgir les vieux démons des radios libres. Un collectif s'est même constitué pour protester contre ce changement : « *Le Conseil supérieur de l'audiovisuel lance la radio numérique terrestre (RNT) dans des conditions qui mettent en péril les actrices et continatrices de ce mouvement, les radios associatives non commerciales.* » Pour un peu, les "radios en lutte", soutenues entre autres par le Droit au logement ou le Comité de solidarité avec les peuples du Chiapas en lutte (*sic!*), rejoueraient presque la bataille des ondes, avec trente ans de retard. Car, de la très libertaire Radio Canut lyonnaise à la valentinoise Radio Méga en passant par la parisienne Aligre FM, beaucoup de radios associatives à faibles moyens ne pourront pas s'adapter financièrement à la RNT.

Pourtant, la perspective n'effraie pas Radio Courtoisie, radio associative elle aussi mais dont le professionnalisme n'est plus à prouver. La station franchira dès octobre le cap du numérique. Selon son président, Henry de Lesquen, la dépense supplémentaire sera de 250 000 euros par an, afin de pouvoir émettre dans les dix-neuf premières villes prévues. La somme est de taille mais permettra à cette station actuellement diffusée seulement en Île-de-France et dans certaines villes de l'Ouest de conquérir de nouveaux auditeurs. Une véritable aubaine !

Pour les stations qui n'auraient pas les moyens pour opérer ce changement, le gouvernement s'apprêterait à adopter un « mécanisme d'aide au numérique ». Une chose est sûre : s'il est aujourd'hui encore théoriquement possible pour une station d'émettre elle-même, y compris clandestinement en s'attirant les foudres de la loi, ce ne sera plus possible avec la RNT.

Les radios devront passer par un "multiplexeur", prestataire extérieur qui compressera les données avant de les transmettre aux diffuseurs. Ainsi, plusieurs chaînes seront disponibles sur la même fréquence, ce qui devrait permettre en théorie d'augmenter le nombre de stations disponibles.

Mais la transition aura aussi un coût pour les auditeurs. Car, contrairement aux télévisions, les vieux postes de radio analogiques ne seront pas adaptables à ce nouveau format. Chacun devra donc acquérir un nouvel appareil s'il souhaite recevoir la RNT.

#### **Il ne sera bientôt plus possible d'acheter un poste analogique**

Sachant que chaque foyer français possède en moyenne six postes de radio pour un total de plus de cent cinquante millions sur l'ensemble du territoire, le renouvellement risque de prendre quelque temps. Le plan France Numérique 2012, présenté à l'automne dernier par Eric Besson, alors secrétaire d'État chargé du Développement de l'économie numérique, fixait un objectif assez large : « *La réception de la radio numérique devra être intégrée dans les équipements*

*vendus en France de manière progressive afin de permettre à tous les Français d'accéder rapidement à ces services.* » En clair, si chacun pourra toujours recevoir la radio sur un ancien poste, il ne sera bientôt plus possible d'en acheter.

Sur les 378 dossiers ayant répondu à l'appel à candidatures du CSA, 377 ont été retenus en octobre dernier. Étape suivante en mars : la présélection des stations autorisées à émettre dans les dix-neuf premières villes. Les radios

déjà implantées et les stations publiques seront évidemment prioritaires. Mais la nouveauté sera-t-elle suffisamment attrayante pour motiver les auditeurs et les inciter à changer leurs vieux postes ?

Pour Henry de Lesquen, « *le passage à la télévision numérique terrestre a été un succès parce que l'offre passait de six à vingt chaînes. Il n'est pas certain qu'il y ait beaucoup plus de stations*

*avec la radio numérique terrestre* ». En cause, un embouteillage technique : la radio numérique sera diffusée sur une bande en partie utilisée par les émissions analogiques de Canal Plus. La place risque donc de manquer jusqu'à ce que la chaîne de télévision libère les ondes.

Autre bémol, le développement de la radio diffusée sur Internet risque de court-circuiter la création de la RNT. Car une grande partie des internautes écoute désormais directement des webradios, que ce soit sur le site d'une radio classique ou sur des portails spécialisés dans la diffusion de musique en ligne, comme Deezer. Selon Ipsos, « *en novembre 2007, 17,5 millions de personnes avaient écouté au moins un programme radio dans les trois derniers mois* ». Et le chiffre n'a pu qu'augmenter depuis !

Prudent, le CSA rappelle dans son dossier de présentation que « *les premières tentatives de radio numérique* » dans les années quatre-vingt-dix « *n'ont pas rencontré le succès escompté* » et confirme que « *l'initialisation du parc de récepteurs sera étalée dans le temps et nécessitera une cohabitation entre la FM analogique et la numérique* »... Aucune date n'est d'ailleurs prévue pour l'arrêt de la diffusion analogique. Nos vieilles radios ont encore de longues années devant elles. **VALENTIN GOUX**

**Avec 150 millions de postes analogiques en France, la transition numérique risque d'être longue.**